

## FRANCE – Drôme sans OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 09/02/2006

Alors que le Projet Agricole Drômois (PAD) était présenté le 9 février au Conseil Général, 400 personnes ont répondu à l'appel d'Agribio-drôme et du collectif anti-OGM pour demander l'inscription d'un moratoire sur les OGM dans ce plan agricole départemental et dénoncer le projet de loi sur les OGM adopté en Conseil des Ministres (cf. dossier) [1]. Agribiodrôme attend que le Conseil Général ne finance aucune mesure, action ou organisme en faveur des PGM et s'assure que tout financement qu'il accorde ne soit pas utilisé au développement des PGM en plein champ. L'appel a été lancé suite au refus de la chambre d'agriculture d'inscrire un moratoire sur les PGM dans le cadre du PAD. Au cours de la manifestation, le Président du Conseil Général a réaffirmé le vœu formulé en 2005 contre les cultures de PGM.

---

[1] Communiqué de presse, le 13 février 2006